

AVIS SIMPLIFIE DE VENTE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de SENLIS,
Cité Judiciaire, Boulevard Pasteur, le :

MARDI 24 NOVEMBRE 2026 A 11 HEURES

Commune de CHANTILLY (Oise), 61 rue du Connétable

Les biens et droits immobiliers constitués d'un immeuble à usage de café, hôtel, restaurant, élevé en partie sur cave cadastré section AE n°153, lieudit "Rue du Connétable" pour une contenance de 76 ca, composé :

- au rez-de-chaussée : une salle de bar restaurant,
- au premier étage : une salle de restaurant WC, cuisine,
- au deuxième étage : une chambre de bonne.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent ou comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier, tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

(LES LIEUX SONT INOCCUPES)

MISE A PRIX: 75.000,00 Euros

Frais, droits et charges en sus.

Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de SENLIS

Lieux où peuvent être consultées les conditions de vente :

- Au siège de la SCP FABIGNON, LARDON-GALEOTE, EVEN, KRAMER, REBOURCET, Avocats associés au Barreau de SENLIS, Tél : 03.44.55.53.72
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de SENLIS où le cahier des charges est déposé.

LA VISITE DES LIEUX EST FIXEE AU MARDI 10 NOVEMBRE 2026 DE 10H A 11H